



Date: \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

## **Contrat pour propriétaire de chien(s)** **\*\*Service marche en semi-liberté\*\***

### **Conditions générales**

Je reconnais que la participation de mon/mes chiens aux services de marche en laisse comporte certains risques (blessures, accidents, fugues).

Je comprends que c'est de ma responsabilité d'avoir des assurances pour mes animaux et j'accepte les conditions suivantes.

### **1.1 Responsabilité**

Les propriétaires doivent être assurés en responsabilité civile pour leur animal qui utilise des services connexes à la pension, comme la marche en laisse en semi-liberté. Palace pour chiens décline toutes responsabilités en cas de fugue ou des blessures durant la marche. Bien que nous utilisons un équipement professionnel adapté pour ce type d'activité, le risque zéro n'existe pas.

### **1.2 Carnet de vaccination**

Le carnet de vaccination doit être à jour et les rappels doivent avoir été faits : (Pour un chiot) 3 rappels des vaccins de bases ainsi que la toux chenil "Bordetella". (Pour un adulte) la toux de chenil "Bordetella". Les animaux non vaccinés sont sous la responsabilité de leur propriétaire, ainsi que les animaux qui seraient contaminés. Palace pour chiens n'est en aucun cas responsable des animaux qui contractent un virus suite de leur passage sur nos lieux.

### **1.3 Accident**

En cas de blessure durant la marche, nous prendrons immédiatement contact avec le propriétaire du chien ou à défaut son contact d'urgence. Si personne n'est joignable et/ou que nous devons agir dans l'urgence, nous confierons votre chien à la Clinique Vétérinaire Des Prairies et suivrons les avis du vétérinaire. Les soins sont à l'entière charge du propriétaire du chien et aucuns frais ne seront avancés par nos soins. Nous déclinons toutes responsabilités pour les torsion gastrique, les blessures superficiels (égratignures, griffes déchaussées, équimoses etc.), plaies majeures, déchirure ligamentaire, fracture, contraction d'une maladies ou d'un virus survenant pendant et après l'activité.

### **1.4 Propreté**

Durant l'activité, votre chien sera en contact avec la nature (sable, feuilles, épines, sève, eau, etc). Il nous est donc impossible de vous rendre votre animal aussi propre qu'il l'était à son arrivée. Par conséquent, Palace pour chiens inc. ne sera pas responsable de l'état de votre chien à son départ.

### **1.5 Réseaux sociaux**

Le propriétaire du chien nous autorise à prendre des photos de son chien et à les utiliser sur les réseaux sociaux pour promouvoir notre activité.

Aucune information personnelle ne sera diffusée.

### **1.6 Ponctualité:**

Je comprends que les heures d'ouvertures sont là pour permettre au personnel de bien gérer la sécurité des chiens sous leur responsabilité et aussi pour ne pas nuire au voisinage. Je m'engage donc à les respecter à la lettre et d'aviser par téléphone la pension au plus tôt s'il m'arrivait un empêchement x.

### **Signature et conclusion:**

Par sa signature, le propriétaire du chien certifie avoir pris connaissance du présent document et accepte toutes les conditions ci-dessus pour toutes les gardes à venir.

Nom et prénom du propriétaire du chien: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Initiales Témoin: \_\_\_\_\_